

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3770
www.ville.montreal.qc.ca/commissions

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

*Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve*

Vice-présidence

*Mme Sophie Thiébaud
Arrondissement Le Sud-Ouest*

Membres

*M. Younes Boukala
Arrondissement de Lachine*

*M. Christian Larocque
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Genève*

*M. Jérôme Normand
Arrondissement d'Achatsic
– Cartierville*

*M. Giovanni Rapanà
Arrondissement de
Rivière-des-Prairies –
Pointe-aux-Trembles*

*Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine*

*M. Robert Samoszewski
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Genève*

*Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard*

Le 17 mai 2021

**Rapport d'examen de la conformité du processus
d'appel d'offres - Mandat SMCE217231025**

***Accorder un contrat à Duroking Construction, pour
des travaux d'égout, de conduites d'eau secondaires
et de voirie dans le boulevard Grande-Allée, entre la
rue Fleury et le boulevard Guin. Dépense totale de 8
402 350,55 \$ (contrat: 6 586 888,76 \$ + contingences:
688 232,54 \$ incidences: 1 127 229,25 \$), taxes
incluses. Appel d'offres public 428410 - 4
soumissionnaires***

“Original signé”

Karine Boivin Roy
Présidente

“Original signé”

Julie Demers
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE217231025

Accorder un contrat à Duroking Construction, pour des travaux d'égout, de conduites d'eau secondaires et de voirie dans le boulevard Grande-Allée, entre la rue Fleury et le boulevard Gouin. Dépense totale de 8 402 350,55 \$ (contrat: 6 586 888,76 \$ + contingences: 688 232,54 \$ incidences: 1 127 229,25 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 428410 - 4 soumissionnaires.

À sa séance du 28 avril 2021, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait aux critères d'examen ci-dessous :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel il existe :*
 - *un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Le 5 mai 2021, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence dans le contexte de la pandémie mondiale du coronavirus qui sévit depuis la mi-mars 2020.

Au cours de cette séance, les responsables du Service des infrastructures du réseau routier (SIRR) ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat pour des travaux d'égout, de conduites d'eau secondaires et de voirie dans le boulevard Grande-Allée, entre la rue Fleury et le boulevard Gouin.

Les responsables du dossier ont d'abord expliqué que ces travaux permettront de remplacer en priorité certaines conduites d'égout, dont l'âge avancé et l'état de dégradation structurale a été constaté suite à des analyses et des inspections télévisées. En ce qui concerne l'appel d'offres, il a été d'une durée de 30 jours et a permis de recevoir 4 soumissions. Il est à noter qu'un seul addenda mineur a été publié au cours de l'appel d'offres et qu'il n'a eu aucun impact sur le prix. Au terme de l'analyse des soumissions reçues, le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme montre un écart de 26,2% favorable à la Ville par rapport à l'estimé de contrôle.

En réponse aux questions des commissaires, le Service a souligné la concurrence agressive sur le marché depuis le début de l'année pour expliquer l'écart de prix observé. Il a été précisé que les soumissionnaires possèdent l'expertise ou l'expérience nécessaire pour soumissionner sur ce type de contrat. La Commission est par ailleurs rassurée de savoir que les devis prévoient des mesures pour protéger les arbres aux abords de la rue et qu'une surveillance rigoureuse du chantier permettra de s'assurer que cette disposition du contrat soit respectée.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service des infrastructures du réseau routier (SIRR) pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil municipal :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel il existe:*
 - o *un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire ;*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE217231025 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.